



Charte pour les événements éco-responsables

Du « Fonds projets lycée.ne.s »

Afin d'engager votre événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, du climat, ainsi que du public et du voisinage et limiter son impact écologique, 5 actions peuvent être mises en place à tous les stades de vos manifestations :

1. Réduire, trier, réutiliser et recycler les déchets

- Organiser le tri sélectif et la collecte des déchets
- Composter les déchets fermentescibles
- Gérer les mégots de cigarettes (installer des cendriers, distribuer des cendriers de poche...)
- Supprimer l'utilisation des objets en plastique jetable à usage unique (verre, bouteille, sac, pailles, couverts, assiettes, nappes, ballons gonflables...)
- Privilégier les produits avec moins d'emballages (gros conditionnement, vrac, fait-maison etc.), en matière recyclable ou des objets consignés

2. Acheter « durable »

- Favoriser les fournisseurs locaux, filières courtes et produits Bio
- Louer et/ou réparer le matériel coûteux ou utilisé occasionnellement
- Privilégier les produits écologiques (écolabels, papier recyclé...) réutilisables et non jetables sans plastique
- Favoriser les objets promotionnels respectueux de l'environnement, utiles, réutilisables

3. Mettre en place une gestion durable des déplacements

- Inciter aux déplacements doux et à l'utilisation des transports en commun
- Organiser le covoiturage lors de l'événement lui-même et au moment de son organisation

4. Préserver les ressources énergétiques et naturelles ainsi que la biodiversité

- Limiter le gaspillage alimentaire (organiser un partenariat associatif de dons des invendus, adapter les quantités à la demande, repas « zéro déchet » ...)
- Limiter les consommations d'eau
- Lutter contre le gaspillage d'énergie
- Limiter les nuisances générées par la manifestation
- Prévoir le nettoyage du site à l'issue de la manifestation

5. Communiquer sur le développement durable

- Désigner un référent « Développement durable »
- Créer des outils de sensibilisation et diffuser les infos pratiques (consigne de tri, provenance)
- Organiser des stands/animations
- Sensibiliser par l'exemple (toilettes sèches, mobilier de récupération...)
- Faire mention de la charte sur les documents de communication

6. Promouvoir la solidarité et la citoyenneté

- Mobiliser l'ensemble des partenaires locaux, promouvoir le territoire
- S'assurer de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap (signalétique, rampes...)
- Favoriser la mixité sociale (rencontre intergénérationnelle, tarifs préférentiels...)

Pour valoriser votre engagement, vous pouvez également labeliser votre manifestation sur le site de la COP Régionale :

<https://cop.centre-valdeloire.fr/events/>